

Réf: Dossier N° : 47654

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HUBLIVE SERVICES »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA -M'BADON, 08 BP 1165
ABJ 08**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21 Mars 2018 reçus par Me CLEMENCE LASME-SERIME, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 27 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes

Dénomination: « HUBLIVE SERVICES » .

Objet: Production audiovisuelle, événementiel, exploitation de studio d'enregistrement, achat et vente de marchandises diverses..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA -M'BADON, 08 BP 1165
ABJ 08**

GERANT: Monsieur KOUADIO KOUAMENAN MARCEL.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08472 du 27/03/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7960 du 27/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

